

## Informations sur les agents pathogènes chez l'homme

### Qu'est-ce que la gale ?

La gale, officiellement appelée scabiose, est une maladie contagieuse de la peau affectant l'homme et causée par les sarcoptes. À peine visibles à l'œil nu, les sarcoptes mesurent de 0,2 à 0,5 mm. Les femelles viennent s'incruster dans l'épiderme, où elles pondent pendant leur durée de vie de quatre à huit semaines. Cette infestation n'entraîne des réactions cutanées qu'après un certain temps. Les sarcoptes se propagent tout particulièrement dans les endroits où des personnes vivent dans un espace restreint. C'est pourquoi on observe occasionnellement des cas regroupés de la maladie, principalement dans les institutions communautaires ou les établissements de soin.

### Comment la gale se transmet-elle ?

#### *D'homme à homme*

Les sarcoptes se propagent d'homme à homme, principalement en cas de contact cutané prolongé (cinq à dix minutes en général), par exemple lorsque deux personnes jouent ensemble, se blottissent l'une contre l'autre, procèdent à leur toilette corporelle, dorment dans le même lit ou ont des relations sexuelles. Une courte poignée de main ou une brève étreinte ne provoque généralement pas de transmission.

La forme hautement contagieuse de la gale, associée à une formation importante de croûtes, est appelée Scabies crustosa (gale hyperkératosique) et se caractérise par un très grand nombre de sarcoptes sur la peau, si bien qu'un contact cutané même très bref peut alors provoquer une contamination.

#### *Par les vêtements et les objets*

Sans leur hôte, les sarcoptes peuvent survivre un à deux jours dans les vêtements ou le linge de lit. Néanmoins, partager du linge de lit, des couvertures, un matelas ou bien des vêtements provoque rarement une transmission. Cette dernière est cependant possible en cas de gale hyperkératosique, en raison du nombre élevé de sarcoptes.

### Quels sont les symptômes de la maladie ?

Les premiers signes de la gale sont souvent une sensation de brûlure de la peau et des démangeaisons, qui se manifestent particulièrement dans le lit. Les démangeaisons peuvent même se propager à des zones cutanées non touchées directement par les sarcoptes. Les zones particulièrement touchées sont les interstices entre les doigts et les orteils, les poignets, les chevilles, les épaules, les coudes, les mamelons et les parties génitales. Le cuir chevelu, le visage ainsi que la plante des pieds peuvent également être touchés chez les nourrissons et les enfants en bas âge.

La présence de fines lignes irrégulières sur la peau est caractéristique. Il s'agit de tunnels creusés par les sarcoptes dans la peau. La peau réagit après un certain temps en formant des vésicules de la taille d'une épingle, des nodules rougis en relief ou des pustules. En outre, les lésions cutanées peuvent devenir purulentes lorsque la personne malade se gratte en raison des démangeaisons provoquées. En cas d'infestation de longue durée, une éruption cutanée allergique étendue peut se développer suite aux déjections des acariens.

Les personnes ayant une hygiène très développée et utilisant des cosmétiques peuvent rester longtemps sans remarquer les altérations de leur peau et l'infestation. Non traitée, la gale connaît souvent une évolution chronique.

La maladie peut se transformer en gale hyperkératosique, la forme hautement contagieuse de la gale, principalement chez les personnes souffrant de déficience immunitaire. Elles présentent alors un très grand nombre de sarcoptes sur la peau et des croûtes marquées.

### Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

En cas de première infection, les troubles apparaissent seulement au bout de deux à cinq semaines, en cas de nouvelle contamination dès un à quatre jours. La gale est contagieuse avant même l'apparition des symptômes et tant que des sarcoptes se trouvent sur la peau.

# GALE (SCABIOSE)

## Qui est particulièrement vulnérable ?

La gale est répandue partout dans le monde et touche des personnes de tout âge. Les personnes contaminées par des personnes malades sont généralement des membres de leur famille, vivent en colocation avec elles ou les prennent en charge.

## Que faire en cas de contamination ?

- ▶ Si les symptômes cités ci-dessus apparaissent ou si vous soupçonnez avoir été infecté(e) par la gale, consultez immédiatement votre médecin.
- ▶ Des médicaments efficaces existent pour traiter la gale, les scabicides. Ils sont en règle générale appliqués sur la peau et prennent la forme de crèmes ou pommades. Il existe également un traitement par voie orale, envisageable dans certains cas.
- ▶ Pour protéger les autres personnes d'une contamination, les personnes malades doivent limiter pendant un certain temps les contacts cutanés directs et prolongés.
- ▶ Après un traitement externe ou 24 heures après la prise de comprimés, les personnes malades ne sont généralement plus contagieuses. La gale hyperkératosique nécessite souvent la répétition du traitement jusqu'à ce que les personnes malades ne soient plus contagieuses. Les démangeaisons peuvent perdurer pendant une à deux semaines après le traitement.
- ▶ Il est recommandé de laver à au moins 50 °C les vêtements, les sous-vêtements, les serviettes et le linge de lit des personnes malades. Les objets se trouvant en contact prolongé avec le corps et ne pouvant pas être lavés ou nettoyés, tels que les chaussures ou les animaux en peluche, doivent être stockés dans des sacs en plastique scellés à au moins 21 °C pendant trois jours. Les meubles rembourrés peuvent être nettoyés à l'aspirateur, ou bien il est préférable de ne pas les utiliser pendant au minimum deux jours.
- ▶ Des mesures de plus grande portée sont requises pour la gale hyperkératosique. Demandez conseil à votre médecin ou au service de santé publique.
- ▶ Les réglementations de la loi allemande sur la protection contre les infections s'appliquent en cas de gale. Les enfants et adultes malades ou soupçonnés de l'être ne doivent pas fréquenter ou travailler dans des institutions communautaires, telles que des écoles, pendant un certain temps. Les personnes concernées doivent informer l'institution communautaire de leur maladie ainsi que de tout soupçon de maladie.
- ▶ L'institution communautaire informera le service de santé publique compétent de la maladie ou du soupçon de maladie. Le service de santé publique ou le médecin traitant détermine à quel moment la personne concernée pourra de nouveau fréquenter ou travailler dans l'institution communautaire.

## Comment me protéger ?

- ▶ Il est difficile de prendre des mesures de protection préventives car les sarcoptes peuvent avoir été transmis de façon inaperçue avant l'apparition des symptômes.
- ▶ Évitez les contacts cutanés rapprochés avec des personnes atteintes de la gale.
- ▶ Si vous ne pouvez pas éviter les contacts physiques avec des personnes malades, par exemple pour prendre soin d'enfants ou de personnes dépendantes, portez des vêtements à manches longues et des gants jetables. Lavez-vous ensuite soigneusement les mains et les bras. Apportez un soin particulier au nettoyage des ongles.
- ▶ Il est recommandé aux personnes en contact étroit avec des malades, c'est à dire aux personnes ayant été en contact cutané étendu et prolongé avec une personne contaminée, de se faire traiter elles aussi, même en l'absence de symptômes.

# GALE (SCABIOSE)

## Où puis-je m'informer ?

Le service de santé publique locale se tient à votre disposition pour toute question. Il possède des informations sur la situation actuelle ainsi qu'une grande expérience en la matière.

Vous trouverez des informations (spécialisées) sur le site web du Robert Koch-Institut ([www.rki.de/skabies](http://www.rki.de/skabies)).

Vous trouverez d'autres informations sur la protection contre les infections sur la page du Centre fédéral d'éducation pour la santé, Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung ([www.infektionsschutz.de](http://www.infektionsschutz.de))



STEMPEL

### Éditeur:

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne.  
Tous droits réservés.

Rédigé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. (fédération allemande des médecins de la santé publique) et avec l'approbation de l'Institut Robert Koch.

Ces informations publiques peuvent être consultées et téléchargées gratuitement sur le site web: [www.infektionsschutz.de](http://www.infektionsschutz.de).